

PV du Conseil d'établissement mardi 22 novembre 2022

1.	Installation du Conseil et de ses instances pour l'année 22-23	2
2.	Approbation du procès-verbal du C.E. du mardi 04/10/2022	3
3.	Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement	3
4.	Vie de l'établissement / Finances	3
	4a. Présentation des tarifs scolaires 2023-2024	3
	4b. Présentation du Budget 2023	5
	4c. Tableau des voyages et des sorties scolaires à venir	7
	4d. Bilans financiers des voyages passés	8
	4e. Don divers	9
	4f. Tableau des conventions entre le LJR et ses partenaires	9
	4g. IMP pour référent DSD	9
	4h. Mesure de carte scolaire	10
5.	Vie de l'établissement / Pédagogie	11
	5a. Mise en place des groupes de travail pour le projet langue et les différents anniversaires du traité de l'Élysée et des 70 ans du LJR	11
	5b. Point d'étape de la mise en route du nouveau parcours langues	11
	5c. Projets de conférences sur les langues et sur le harcèlement	12
6.	Vie de l'établissement / Pédagogie	13
	6a. Bilan des portes ouvertes du 19 novembre	13
	6b. Présentation du dispositif Agora Monde	13
	6c. Actions orientation au secondaire	13
	6d. Suivi du projet immobilier	14
	6e. Subvention de l'AEFE pour un système de vidéoprotection pour le site de Sendling	15
	6f. Bilan des différentes instances	15
	6g. Umweltschule niveau 3	15
	6h. Auto-évaluation du LJR	15
7.	Questions diverses	16

Ouverture de séance par le Président du Conseil d'établissement à 18h05.

Le Conseil d'Établissement est présidé par le Proviseur. La secrétaire adjoint de séance est Madame LANGLOIS, représentante des personnels. **Présents et excusés** : Voir la feuille d'émargement ci-jointe.

Avant d'installer le nouveau CE et les différentes commissions, le proviseur souhaite la bienvenue à tous les représentants de la communauté scolaire, titulaires et suppléants présents en cette première partie de séance.

Il remercie tous les représentants de l'année dernière pour le travail accompli et pour la qualité des échanges en séance tout au long de l'année. Il assure à tous les représentants qu'avec toute l'équipe de direction, il restera à l'écoute de tous les représentants tout au long de cette nouvelle avec le même esprit de travail, de dialogue et de respect de toutes les expressions.

Il remercie également Madame Isabelle PICAULT, COCAC adjointe et déléguée de la direction de l'Agence présente à Munich à l'occasion de ce conseil d'établissement.

1. Installation du Conseil et de ses instances pour l'année 22-23

Le proviseur installe le conseil d'établissement ainsi que toutes les instances et commissions du LJR

Conseil d'Établissement

Conseil d'école

Conseil du 2nd degré

Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement

Conseil de la vie collégienne (CVC)

Conseil de la vie lycéenne (CVL)

Conseil de discipline

Commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire

Commission relative à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels

Cellule de formation continue

Conseil pédagogique

Conseil école-collège

Conseil des maîtres

Conseil des maîtres de cycle

La commission éducative

Autres instances relatives au LJR

Comité de pilotage du projet d'établissement

Comité de suivi des élèves à besoins particuliers

Caisse de solidarité

Vote sur l'installation du CE et des différentes instances et commissions :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 20

Une fois les instances et commissions installées, seuls les représentants élus titulaires ou suppléants remplaçant des titulaires excusés restent en séance. Le nombre de votants est de 20.

2. Approbation du procès-verbal du C.E. du mardi 04/10/2022

Vote sur le PV du CE du mardi 4 octobre 2022 :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

3. Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement

Le règlement intérieur du CE est présenté par le proviseur. Un membre du CE propose une modification dans l'article 9.2 relative aux votes en distanciel.

Le président de séance comptabilise les voix des membres délibérant ~~au moyen d'un sondage réalisé en séance lors de la téléconférence ou de la visioconférence~~

La proposition de suppression « au moyen d'un sondage réalisé » est retenue.

Vote sur le règlement intérieur du CE après modification retenue :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

4. Vie de l'établissement / Finances

4a. Présentation des tarifs scolaires 2023-2024

Avant de laisser la parole au secrétaire général de l'établissement, le proviseur précise deux points :

- Il remercie les représentants de la communauté scolaire pour les différentes réunions de travail qui ont précédé ce CE. Elles se sont déroulées avec un esprit de travail constructif. A ces occasions, différents indicateurs et informations ont été présentés et discutés. Chacune des catégories de représentants de la communauté scolaire a pu faire part de ses attentes et de ses observations. Ce qui est aujourd'hui présenté traduit ce travail collectif.
- En raison du contexte inflationniste, l'établissement a la nécessité de compenser la baisse des effectifs et l'augmentation des coûts en général et de l'énergie en particulier par une augmentation des droits de scolarité et des droits de première inscription.
- Cette situation imposera également d'adapter, à la rentrée prochaine, la structure du LJR aux effectifs élèves et de tendre vers un nombre moyen d'élèves à 25 par classe.

Les représentants des personnels prennent la parole pour indiquer qu'ils s'inquiètent d'une telle information et que la qualité de l'enseignement est largement liée au nombre d'élèves par classe. Ils ne souhaitent pas avoir des classes surchargées, cela nuirait à la qualité du travail en général.

Le proviseur précise qu'il ne s'agit pas de dégrader les conditions d'enseignement au point d'avoir des effectifs pléthoriques.

Le secrétaire général présente les nouveaux tarifs pour l'année scolaire prochaine

Droits de première inscription : augmentation de 630 € à 800 € (soit 170 € d'augmentation)

Pour le premier degré de Jean Renoir :

- Frais de scolarité maternelle : augmentation de 8%
- Frais de scolarité élémentaire : augmentation de 10 %

Pour le second degré de Jean Renoir

- Frais de scolarité collège : augmentation de 6%
- Frais de scolarité lycée : augmentation de 6%

Pour les tarifs annexes, pas d'évolution pour à l'exception

- Du service de restauration (+5% pour les usagers).
- Du service du transport scolaire (poursuite de la politique mise en place cette année)

En synthèse, les tarifs proposés sont les suivants

Droit de scolarité pour l'année 2023-2024 (maternelle)				
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Augmentation
Maternelle 1	4 548 €	4 753 €	5 130 €	+ 377 €
Maternelle 2	5 003 €	5 228 €	5 640 €	+ 412 €
Maternelle 3	5 504 €	5 752 €	6 210 €	+ 458 €
Maternelle 4	6 004 €	6 274 €	6 770 €	+ 496 €
Maternelle 5	6 504 €	6 797 €	7 340 €	+ 543 €

Droit de scolarité pour l'année 2023-2024 (élémentaire / secondaire)				
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Augmentation
Élémentaire	4 257 €	4 257 €	4 680 €	+ 423 €
Collège	5 736 €	5 994 €	6 350 €	+ 356 €
Lycée	5 996 €	6 266 €	6 640 €	+ 374 €

Vote sur les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2023-2024

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

4b. Présentation du Budget 2023

Avant de laisser le secrétaire général présenter le budget, le proviseur le remercie chaleureusement ainsi que ses équipes pour le travail réalisé.

Le proviseur ajoute également qu'il sait à quel point la tâche était ardue. D'une part le secrétaire général a pris ses fonctions en septembre et il n'est jamais simple de construire un budget en quelques semaines sans connaître le fonctionnement de la structure, d'autre part, le secrétaire général et l'ensemble de ses personnels ont dû réaliser un énorme travail de prévision et de projection en raison, entre autres, du contexte inflationniste.

Le secrétaire général présente le budget. Pour retrouver le rapport complet, [CLIQUEZ ICI](#).

Ce budget s'inscrit dans la continuité du budget précédent dans la mesure où il a été élaboré peu de temps après la prise de fonction du secrétaire général. Les évolutions sont à la marge (viabilisation revue à la hausse, prévisions de recettes en fonction d'un nombre d'élèves identique à celui de la rentrée de septembre 2022).

Pour rappel, 2 temps forts dans l'exercice budgétaire sont prévus pour ajuster les prévisions de septembre 2022 à une prévision plus fine au cours de l'exercice 2023:

- BR1 : budget rectificatif 1
- BR2 : budget rectificatif 2

Evolution des recettes

	2022	2023	Ecart
Recette propres	8 374 078.00 €	8 492 965.00 €	+ 118 887.00 €
Autre financement publics	3 195 000.00 €	3 000 000.00 €	- 195 000.00 €
Recettes globalisées	11 569 078.00 €	11 492 965.00 €	-76 113.00 €

	REC Budgétées
	11 492 965,00 €
R_EGD_SCOLARITE / FRAIS DE SCOLARITE	7 137 335,00 €
R_EGD_DEMI-PENSION / FRAIS DE DEMI-PENSION	560 000,00 €
R_EGD_DRTS-INSCRIPT / DROITS D INSCRIPTION	126 630,00 €
R_EGD_DROITS-EXAMEN / DROITS D EXAMEN	42 000,00 €
R_EGD_PRDTS-SERVICE / PRODUITS DES SERVICES	80 000,00 €
R_EGD_AUTRES-PRDTS / AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES	547 000,00 €
R_EGD_SUB-PUBLIQUES / SUBVENTIONS PUBLIQUES	3 000 000,00 €
Totaux	11 492 965,00 €

Le secrétaire général précise que la hausse des différents tarifs et notamment des tarifs des frais de scolarité à compter du 1er septembre 2023 n'aura un impact que sur 4/10ème de l'année.

Évolution des dépenses

	2022	2023	Ecart
Personnel (AE)	8 567 499.04 €	8 797 750.00 €	+ 230 250.96 €
Fonctionnement (AE)	3 053 500.00 €	2 822 200.00 €	- 231 300.00 €
Investissement (AE)	1 075 000.00 €	4 945 000.00 €	+ 3 870 000.00 €
Total	12 695 999.04 €	16 564 950.00 €	+ 3 868 950.96 €

Une première question est posée concernant la hausse très importante des autorisations d'engagement en investissement. Le secrétaire général répond que la restructuration du gymnase du site de Giesing est budgétisée sur sa totalité, les crédits de paiement seront échelonnés tout au long de l'opération.

Concernant les dépenses de personnel, elles sont à la hausse compte-tenu de la hausse des rémunérations des personnels et également l'impact de la création de l'IRF.

Vote du budget 2023 :

CONTRE : 5

ABSTENTION : 4

POUR : 11

Le secrétaire général présente également le rapport budgétaire de l'Institut Régional de Formation de la Zone Europe centrale et orientale.

L'Institut Régional de Formation succède d'un point de vue réglementaire à la mutualisation qui fonctionnait jusqu'à cette année 2022 en service à comptabilité distincte. L'IRF prend le statut juridique d'un EGD, établissement en gestion directe.

Pour rappel, 34 établissements font partie du réseau de cet IRF fortement impacté par la guerre en Ukraine. Plusieurs écoles rattachées au réseau sont concernées par ce conflit et continuent à fonctionner dans la limite de leurs possibilités mais avec cœur et conviction avec le soutien de l'Agence.

Un nouveau mode de gouvernance est mis en œuvre ainsi qu'un nouveau projet de zone.

L'IRF ne peut rémunérer des salariés sur son budget propre. Un flux de trésorerie non budgétaire est ainsi prévu entre le lycée Jean Renoir et le budget de l'IRF pour financer ce coût.

A l'image de la construction du budget 2023 du lycée Jean Renoir, les données prises en compte sont celles connues à la date de fin septembre 2022.

Les budgets rectificatifs viendront modifier ce budget initial avec l'analyse du compte financier 2022. La partie recette est calculée selon les versements des établissements partenaires ou conventionnés :

- 202 510 € budgétisés sur les établissements conventionnés
- 121 000 € sur la partie établissements partenaires

Soit un montant de 323 510 €

Les contributions des EGD font l'objet de flux de trésorerie : 328 000 € sont ainsi attendus.

Parallèlement, des flux sortants sont aussi prévus :

- 75 000 € pour la rémunération des personnels
- 5 000 € pour l'utilisation des locaux
- 84 200 € sont reversés à l'agence pour la dématérialisation des examens

Le budget est donc de 469 500 € (468 000 € en fonctionnement et 1 500 € en investissement) en autorisation d'engagement et en crédit de paiement.

Vote du budget de l'IRF 2023 :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

POUR : 19

La partie budgétaire étant désormais présentée, le proviseur remercie à nouveau le secrétaire général et ses personnels pour le travail réalisé. Il précise également que le LJR réfléchit actuellement à la création d'une fondation LJR et qu'une étude sur le point de vue réglementaire sera prochainement réalisée. Cette fondation aura pour vocation de recueillir des dons qui financeraient, pas exemple, des projets d'équipement spécifiques (informatiques, matériel sportif...)

4c. Tableau des voyages et des sorties scolaires à venir

Le secrétaire général présente le tableau actualisé des voyages scolaires pour l'année en cours et le proviseur soumet les voyages aux votes des membres du CE.

- Sortie à Nördlingen le lundi 22/05/2023 : **1ère spé SVT** sortie de géologie sur le terrain avec notamment Etude du cratère météoritique. Enseignants organisateurs: Mme Kaas; Mme Segretin; Mme Bonneau / **25 €** par élève participant
- Sortie le 16/01/2023 : **HG groupe de spécialité de terminale** visite châteaux de Linderhof et Neuschwanstein au cœur de la politique patrimoniale allemande / **30 €** par élève participant. Enseignants organisateurs : M. Detant, Mme Declety
- Sortie des **CM1C** au théâtre le 28 novembre : sortie financée par la coopérative. Il s'agit d'une sortie durant le temps scolaire. C'est l'établissement qui est organisateur donc la coopérative doit effectuer un don à l'établissement de **205 €**. Enseignants organisateurs: Mme Epkenhans et Mme Tsintsiou
- Représentations théâtrales : le 28/03/2023 « Nathan der Weise » à destination de 81 élèves de **3^e**, « la légende des Nibelungen » : 74 élèves de **terminales** le 19/04/2023 « La légende des Nibelungen » : 81 élèves de **5^e** le 16/05/2023. Professeurs responsables: Mme Houitte-Testorf, Mme delle Case, Mme Von Harten, Mme Chaintré, M. Wagner, Mme Ceylan. **Pris en charge par l'établissement.**
- Sortie des **3^e A et 3^e B** au centre de Munich en janvier / février 2023 sur les lieux du nazisme. **170 €** de frais de visite **pris en charge par l'établissement**. Professeur responsable: Mme Ruiz
- Sortie classe verte à Mühldorf : **CE1b et CM1C** du 02/05/23 au 04/05/23. Participation des familles : **135 €** par élève. Professeurs organisateurs: Mme Zelihic et Mme Epkenhans
- Voyage dans l'est de la France: **1ère C** du 24 au 28/04/2023. Professeurs organisateurs : Mme Dubesset, Mme Mennerun. Thème: d'une guerre à l'autre de 1870 à 1914/18. **500 €** par élève maximum
- Château de Burghausen, « la forteresse la plus longue au monde » du 05 au 07 juin 2023 : 21 élèves de **5^e C** sur la thématique de la vie médiévale. Professeurs organisateurs: Mme Mallet Seytre / Mme Von Harten. **125 €** par élève participant

- Jeux internationaux de la jeunesse 2023 : Professeurs organisateurs M. Hochard et M. Fraleux. 6 élèves de **2nde** (3 filles et 3 garçons) du 11 au 17 juin 2023 à Pau: **550 €** par élève
- Voyage à Madrid dans le cadre de la DNL « sport, espagnol et culture hispanique » pour les élèves de **3e** du 19/06/23 au 23/06/23. Professeurs responsables : M. Hochard et Mme Hernandez; **525 €** par élève
- Projet bilingue sur le thème de l'électricité: visite guidée et ateliers d'expérimentation au Deutsches Museum **pour 4 classes de CE2**. Professeur responsable: Mme Bauer et plusieurs collègues. Sorties **prises en charge par l'établissement** qui auront lieu les 25/01; 27/01 et 03/02
- Projet maternelle: rencontre des **8 classes de maternelle** avec l'autrice Anne Letuffe la semaine du 17 au 21 avril pour découvrir le métier d'auteur, développer l'envie de regarder des livres. Projet **pris en charge par l'établissement** : 1425,99€ d'intervention et prise en charge des frais de déplacement
- Rencontre des classes avec l'auteur Michel Piquemal sur le **cycle II et le cycle III avec maximum 15 classes**. Coût de l'intervention : 2 376,65€ et **prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement par l'établissement..**
- Projet venue d'un marionnettiste sur le site de Giesing: semaine du 21 novembre au 25 novembre pour les classes de CP et et CE1. **Pris en charge par l'établissement au prix de 7 euros par élèves**
- Intervention de Yamina Louarith - du 27 février au 3 mars: une animation de 6 heures pour **chaque classe de 4e** participants au concours de discours et une animation de 4 heures pour les terminales spécialité LLCE auxquels se joindront 4 élèves de l'option espagnol de Mme Hernandez. **Pris en charge par l'établissement.**
- Cycle de Salsa pour les élèves de **3e de l'option DNL** « Sport, espagnol et culture hispanique » 7 séances d'une heure au prix de **119 € par séance**. Projet pris en charge par l'établissement.

Vote sur le tableau actualisé des voyages :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

Un conseiller des Français de l'étranger tient à faire remarquer que les élèves participants aux JIJ vont représenter l'établissement et qu'à ce titre, la participation proposée semble trop élevée. Le proviseur acquiesce et indique que cette remarque est pertinente et que le tarif voté est un montant maximum. L'établissement étudiera le mode de financement avec attention pour limiter la participation des familles au maximum.

4d. Bilans financiers des voyages passés

Le secrétaire général présente le bilan financier des voyages de l'année scolaire dernier et il remercie ses services pour tout le travail réalisé.

- Bilan financier du voyage à Tbilissi prévu initialement du 19 au 26 mars 2022, suite à annulation du projet de la ligue sportive de la ZECO : « Art-Tbilissi 20 - 26 mars 2022 ».

Ce voyage étant annulé, le proviseur demande à ce que les familles soient remboursées des 500 euros liés à l'achat des billets d'avion.

Vote sur le bilan financier :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 20

4e. Don divers

- Acceptation d'un don du foyer coopératif d'un montant de 300 € pour la prise en charge de deux guides pour la sortie à Olympia Park du 14 septembre.
- Don du lycée Jean Renoir au foyer coopératif de 384 €
- Dons divers du Förderverein

Vote sur les différents dons :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 20

4f. Tableau des conventions entre le LJR et ses partenaires

Pour tenir informée la communauté scolaire des différentes conventions que le LJR a signées depuis le début de l'année, le proviseur les listera régulièrement en CE.

Conventions de mise à disposition de locaux dans le cadre des ateliers péri scolaires

- Convention avec Lassalette Agnès : atelier gourmand
- Convention avec Angelika Markhardt : Fantasie Werkstatt
- Convention avec Die Münchener Elche : Sport divers
- Convention avec Géraldine Carubelli : divers
- Convention avec Géraldine Colomba : Danse
- Convention avec Jean De Rocher : les marmitons
- Convention avec Linguado Capoeira : Capoeira
- Convention avec Rugby Football : rugby
- Convention avec Nataliya Deyneka Dupriez : danse
- Convention avec Sabine Riedl : theaterclub
- Convention avec Stéphanie Legeleux : Fablab
- Convention avec Tatiana Timkova : Théâtre
- Convention avec le TSG Thannhausen : Ping pong

Conventions de mise à disposition des locaux du gymnase

- Abteilung Basketball der Turnerschaft Jahn München von 1887 e.V.
- München Rugby Football Club e.V.
- Die Münchner Elche e.V.
- Volleyball-Freunde Isarland e.V.

Conventions de mise à disposition de la salle bleue

- Chorale Atout-Choeur e.V.
- Théâtre Jean Renoir e.V.
- Die Münchner Elche e.V.

4g. IMP pour référent DSD

Lors du vote sur les répartitions des IMP au dernier conseil d'établissement, l'IMP de référent pour le DSD a été oubliée. Le proviseur rappelle l'importance du DSD pour le LJR et le travail que cela occasionne pour le professeur

en charge de ces examens. Il en profite pour remercier les professeurs d'allemand et particulièrement la référente pour tout le travail conduit.

Il soumet au vote la création d'une IMP taux 1 pour le référent DSD

Vote sur la création d'une IMP taux 1 pour le référent DSD :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 1
POUR : 19

4h. Mesure de carte scolaire

Le proviseur indique que lors du pré-CT du 21 novembre 2022, l'AEFE propose deux fermetures de poste de résidents qui seront présentées au comité technique du 13 décembre 2022. Il s'agit de deux supports de résidents 1er degré n°378 et n°386 au 31 août 2023

Le proviseur indique également que ces fermetures ne conduisent à aucune suppression de postes. Elles sont liées au départ à la retraite de deux personnels du LJR. Par ailleurs, les effectifs ayant diminué fortement ces deux dernières années, ces fermetures de ces deux supports permettront d'adapter au mieux la structure de l'établissement à la réalité des effectifs.

Les représentants des personnels ne partagent pas l'avis du proviseur. Ils voient, dans ces fermetures de postes, une baisse de la qualité de l'enseignement car si les professeurs doivent être remplacés, ils le seront nécessairement par des personnels de droit local et, de ce fait, il n'y a aucune garantie que les futurs PDL soient des titulaires de l'éducation nationale.

D'autres membres invités du CE prennent également la parole pour corroborer le discours des représentants des personnels. Un représentant des Français de l'étranger précise que depuis qu'il siège en CE, il doit régulièrement prendre part à un vote qui demande la fermeture de postes et il s'inquiète également de la baisse potentielle du nombre de personnels titulaires. Ce sentiment est également partagé par les parents.

Le proviseur répond qu'il constate qu'à Munich il ne manque a priori pas de candidature de professeur titulaire de l'éducation nationale au premier degré. Il dit également que c'est la première fois qu'il demande à voter une mesure de fermeture de support. Il rappelle que l'année dernière, il a fait voter une demande de création de support d'EEMCP2 en anglais.

Vote sur la fermeture de deux supports de résidents au 1^{er} degré :

CONTRE : 3
ABSTENTION : 2
POUR : 15

5. Vie de l'établissement / Pédagogie

5a. Mise en place des groupes de travail pour le projet langue et les différents anniversaires du traité de l'Élysée et des 70 ans du LJR

Le proviseur précise que pour le **projet langue**, il s'agit de poursuivre les évolutions du parcours langues des élèves au collège et au lycée. Ces réflexions et évolutions s'inscrivent dans le cadre du nouveau projet d'établissement et son axe 1.

Les pistes à explorer :

- Poursuivre le développement de l'allemand au collège
- Débuter l'apprentissage de l'espagnol dès la classe de 5e
- Mise en place du BFI (Bac Français International) dans le respect du parcours existant et en préservant impérativement l'Abibac (pas de LVA allemand)

Modalités et calendrier prévisionnel :

- Rencontre des équipes de langues, analyses, études et perspectives / Tout au long du 2e trimestre
- Validation en conseil pédagogique / Tout au long du 2e trimestre
- En parallèle étude par le service RH et le secrétaire général des impacts en matière de ressources humaines et recrutements à prévoir
- Présentation et validation des évolutions en CE au plus tard à la fin de l'année scolaire 2022-2023.

Le proviseur précise que pour les **60 ans du Traité de l'Élysée**, il s'agit de faire appel à volontaires pour proposer des actions et des projets autour de cet anniversaire.

Enfin pour **les 70 ans du LJR**, il précise qu'il lancera un appel à volontaires pour réfléchir aux festivités liées aux 70 ans du LJR. Personnels, parents et élèves seront nécessairement impliqués.

5b. Point d'étape de la mise en route du nouveau parcours langues

Le proviseur et la directrice de l'école présentent un point étape de la mise en place du nouveau parcours langue à l'élémentaire.

Points positifs

- Plus d'allemand au quotidien et une scolarisation dans un univers biculturel et bilingue pour les élèves
- Continuité de la PS au CM2 pour l'instant
- Plus de travail en équipe et d'échanges entre les enseignants FR / FR et AL / AL et FR / AL
- Mise en place de journées banalisées pour aider à la mise en place du projet
- Mise en place de formations visant l'amélioration de la qualité de la prise en charge de tous nos élèves

Points négatifs

- Des EDT morcelés
- Gestion de l'hétérogénéité complexe à mettre en œuvre
- Gestion des primo arrivants complexe en raison notamment des EDT des classes
- Liaison élémentaire / collège à améliorer : réfléchir à une meilleure continuité de l'apprentissage en langue allemande de disciplines non linguistiques de l'école vers le collège (exemple au CM2 la géographie est enseignée en allemand, en 6e elle est enseignée en FR)

Pistes d'amélioration

- Réfléchir à faire évoluer le co-enseignement.
- Travailler les progressions des programmes et redistribuer les matières par tandem de professeurs afin de garantir la mise en œuvre complète des programmes FR et ALL tout en augmentant le nombre d'heures d'allemand.
- Travailler avec tous les enseignants sur des sujets relatifs à la vie « administrative » des classes afin que chacun se sente concerné par la mise en œuvre du projet.

Avant la rentrée des classes

- Mieux connaître le profil en langues des élèves et notamment celui des nouveaux inscrits pour prévoir au mieux l'organisation du DAF et du FLE.
- Organiser différemment les emplois du temps des classes et donc des élèves afin de limiter le séquençage trop contraignant dans l'organisation actuelle.

Tout au long de l'année

- Travailler sur le bilinguisme dans la structure en elle-même et le faire vivre au quotidien. Pour y parvenir, approfondir les projets type Deutsche Woche
- Mieux gérer l'hétérogénéité des groupes d'élèves en développant une politique volontariste de formation des professeurs
- Mettre en place une véritable liaison Ecole / Collège (suivi des matières)
- Augmenter les temps de formation

5c. Projets de conférences sur les langues et sur le harcèlement

Toujours dans le cadre du projet d'établissement, le proviseur envisage de proposer deux conférences à destination de la communauté scolaire.

Conférence sur l'apprentissage des langues dans un environnement plurilingue

Il s'agirait de faire venir une conférencière spécialisée sur ce sujet, en la personne de Madame Heather HILTON. Elle est originaire des Etats-Unis. Elle est professeur de Didactique et Acquisition des langues depuis 2009 et enseigne aujourd'hui à l'université Lyon 2. Elle est auteur du rapport : *Sciences cognitives et apprentissage des langues présenté en avril 2019 au CNESCO* (conseil nation d'évaluation du système scolaire).

Le but est que sa venue et sa connaissance du sujet puissent servir et aider au meilleur développement possible du nouveau parcours langues du LJR. Aux personnels enseignants, elle pourrait exposer ses travaux concrets de recherche sur les principes d'une didactique des langues s'appuyant sur des données scientifiques. Aux parents, elle pourrait expliquer le fonctionnement du cerveau et les process complexes qui régissent l'apprentissage des langues.

Conférence sur le harcèlement scolaire

Il s'agirait de faire venir un conférencier spécialisé sur ce sujet, en la personne de Bertrand GARDETTE. C'est un conseiller principal d'éducation en lycée. Il intervient dans la formation des CPE à l'École supérieure de professorat et de l'éducation de Clermont-Auvergne. Il a créé en 2006 le site Internet harcelement-entre-eleves.com, première base de ressources en langue française. Il a fondé en 2007 l'Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves (APHEE).

Là encore, des conférences différenciées pour les personnels, les élèves et les parents.

6. Vie de l'établissement / Pédagogie

6a. Bilan des portes ouvertes du 19 novembre

Le proviseur rappelle que samedi 19 février, de très nombreux personnels de Giesing, de Sendling et de très nombreux parents d'élèves étaient présents pour accueillir de 9h30 à 13h30 plus de 45 familles intéressées par une offre d'enseignement en français et bilingue. Il les remercie sincèrement pour leur participation, leur présence, leur disponibilité et leur engagement.

La plupart des familles se sont renseignées pour la maternelle, certains pour une entrée en CP.

Les prochaines portes ouvertes se tiendront samedi 11 février 2022.

Pour ces portes ouvertes il y a eu plusieurs campagnes de publicité :

- Radio Chari va, 15 jours, 3 spots de 20s/jour : coût 3 343,90 €
- Presse Sueddeutsche Zeitung, publication le lundi 14.11 : coût 500 €
- Münchner Merkur, publicité numérique uniquement : coût 800 €

6b. Présentation du dispositif Agora Monde

Le proviseur adjoint présente le dispositif Agora Monde.

Une plateforme aux multiples fonctionnalités ! AGORA Monde // ADN-AEFE

Sur la plateforme AGORA Monde, les élèves trouveront de nombreux outils pour être accompagnés dans la construction de leurs parcours d'orientation. On y trouve notamment un annuaire des lycéens et des jeunes anciens du réseau AEFÉ, un forum sur l'orientation, des vidéos et des témoignages qui sont à la disposition des élèves qui leur permettent de bénéficier des conseils de toutes celles et ceux qui, actuellement, étudient dans de très nombreuses formations.

6c. Actions orientation au secondaire

De nombreuses actions existent pour les élèves et leurs familles.

Nous recevons de nombreuses propositions de conférences en ligne de tel ou tel organisme du supérieur, que nous transmettons aux niveaux concernés par le biais de Mme Dupuy, personnel ressource pour l'orientation et de Mme Mallet-Seytre, plus en lien avec l'orientation en Allemagne.

A titre d'exemple, il a été organisé le mercredi 9 novembre au soir une intervention en ligne avec l'université de Strasbourg.

Le 20 décembre 2022, ce sont plus de 10 anciens élèves de terminale qui s'adresseront aux actuels pour présenter leur première année dans le supérieur et les formations qu'ils suivent.

Mme Mallet-Seytre organise, en partenariat avec M. le CPE, des séances sur l'orientation avec les 2des en lien avec le stage en entreprise. Mme Dupuy fait de même sur les autres niveaux.

Nous recevrons début février en mission 2 Psy-EN de l'académie de Strasbourg pour accompagner pendant deux jours nos élèves et leurs familles. Du côté allemand, une conseillère d'orientation allemande avait organisé des RDV téléphoniques au mois de septembre 2022 avec nos élèves lycéens.

Les élèves seront constamment accompagnés par leurs professeurs principaux et Monsieur le Proviseur adjoint tout au long de la procédure Parcoursup. Le forum Studyrama des 1^{er} et 2 décembre sera une étape importante.

Des élèves de terminales profiteront également d'un voyage à Paris fin novembre. Ils visiteront plusieurs écoles, seront reçus par le Chef du Bureau Parcours des élèves et orientation de l'AEFE ou encore par le proviseur du Lycée Louis Le Grand pour une présentation des études en classes préparatoires.

Focus sur les rencontres Studyrama des jeudi 1^{er} et vendredi 2 décembre 2022

Comme l'a annoncé par message ENT le proviseur adjoint, le lycée Jean Renoir vous propose de participer à un temps fort de l'Orientation organisé par l'AEFE.

A cet effet, les cours de 1^{ère} et de Terminale (hors DST du vendredi après-midi pour les 1^{ères} qui est maintenu en spé Physique-Chimie) seront banalisés le jeudi 1^{er} décembre et le vendredi 2 décembre afin de permettre la participation de tout élève de ces deux niveaux à tout ce qui est proposé lors du Salon virtuel AEFÉ/Studyrama.

Si des élèves souhaitent venir au lycée pour suivre des conférences, ils pourront s'installer en salle polyvalente.

La plateforme AGORA Monde, dispositif de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), organise la troisième édition de son Salon Virtuel d'Orientation AGORA Monde AEFÉ // Studyrama les jeudi 1^{er} et vendredi 2 décembre 2022 !

6d. Suivi du projet immobilier

Permis de construire pour la rénovation du gymnase

La semaine du 14 novembre, le lycée a reçu tous les documents pour déposer le permis de construire pour la rénovation du gymnase à la ville de Munich. A compter du dépôt du dossier, la ville a 3 mois pour étudier la demande.

Si la mairie répond dans les délais attendus, sans demander de pièces complémentaires, le calendrier prévisionnel restera le même, à savoir un début des travaux de rénovation dans le courant du 3^e trimestre.

Dossier de subvention pour la rénovation du gymnase

L'architecte nous a informés avoir fini le dossier. Les documents devraient donc parvenir rapidement aux services compétents. Pour rappel, le processus d'attribution des subventions est en 7 étapes. Avec la remise des documents aux services concernés, nous passons à l'étape 2/6.

Rappel des différentes étapes :

1. Schritt: Mitteilung über die geplante Maßnahme (Étape 1 : notification des travaux envisagés)
2. Schritt: Schulaufsichtliche Genehmigung eines Raumprogramms (Étape 2 : validation d'un concept d'aménagement des locaux par les autorités de suivi des établissements scolaires)
3. Schritt: Schulaufsichtliche Genehmigung der konkreten Planung (Étape 3 : Validation du projet concret par les autorités de suivi des établissements scolaires)
4. Schritt: Bewilligungsbescheid (Étape 4 : Arrêté d'attribution (du financement))
5. Schritt: Bauphase (Étape 5 : Travaux de construction)
6. Schritt: Abrechnung der Baumaßnahme – Verwendungsnachweis (Étape 6 : Facturation des travaux accomplis / attestation de l'utilisation)

6e. Subvention de l'AEFE pour un système de vidéoprotection pour le site de Sendling

Comme annoncé au dernier CE, le chef d'établissement a déposé un dossier de demande de subvention pour le projet de vidéoprotection. Il a été fortement soutenu par le Poste diplomatique et le Consulat général de France à Munich.

Le dossier a été étudié par les services centraux et le Directeur de l'AEFE a décidé de prendre en charge à 100% l'installation du système de vidéoprotection. La subvention accordée est de 38 240 €, elle correspond au coût total prévisionnel du projet présenté par le LJR.

Au nom de l'ensemble de la communauté scolaire du LJR, Le chef d'établissement remercie le Directeur de l'AEFE pour ce soutien supplémentaire au LJR, à ses projets et à ses équipes et à travers lui, tous ses services qui travaillent étroitement avec le LJR.

6f. Bilan des différentes instances

Pour retrouver les comptes rendus des différentes instances, cliquez sur les liens suivants

- Conseil d'école du 25 octobre 2022 [CLIQUEZ ICI](#)

6g. Umweltschule niveau 3

Les équipes du LJR sont particulièrement fiers d'informer la communauté scolaire que l'établissement a obtenu, le 16 novembre dernier, le label Umweltschule de niveau 3.

C'est le niveau le plus élevé. Désormais, le LJR compte parmi les établissements de Bavière les plus avancés dans le domaine du développement durable.

Le proviseur adresse ses plus vifs et sincères remerciements aux professeurs et personnels qui encadrent le projet, ils font preuve d'un engagement remarquable ; aux élèves qui s'impliquent dans les nombreuses actions, ils mettent à l'honneur le LJR de la petite section à la terminale ; aux parents qui s'investissent sans compter leur temps pour faire vivre de nombreux projets au service de la communauté tout entière.

6h. Auto-évaluation du LJR

En date du 17 novembre 2022, Madame Rozenn LE GUENNEC, Directrice de l'enseignement, de l'orientation et de la formation de l'AEFE, a adressé un courriel au proviseur du LJR pour l'informer que l'établissement participera cette année à sa propre auto-évaluation sous l'égide du CEE (Conseil d'évaluation de l'école).

Sur le site du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, on peut lire : « *Le Conseil d'évaluation de l'École indépendant dans son programme de travail, ses avis et recommandations, travaille à la pertinence et la cohérence de l'évaluation des politiques publiques d'Éducation. Il promeut le développement d'une évaluation la plus complète, objective et constructive possible.* » Pour se rendre sur le site : [CLIQUEZ ICI](#)

Pour compléter le propos, la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, qui crée le Conseil d'évaluation de l'École, lui confie notamment la mission suivante : « Il définit le cadre méthodologique et les outils des auto-évaluations et des évaluations des établissements conduites par le ministère chargé de l'éducation nationale et analyse les résultats de ces évaluations ; pour ce faire, il s'appuie sur toutes les expertises scientifiques, françaises et internationales, qu'il estime nécessaires. Il s'assure de la fréquence régulière de ces évaluations d'établissements et définit les modalités de leur publicité ».

Organisation

- Un premier déplacement de 3 membres du CEE pour présenter les temps et modalités de l'évaluation devant les enseignants, les élèves et parents élus. Probablement avant les vacances de Noël.
- Un temps d'auto-évaluation qui doit durer entre 8 et 10 semaines.
- Le temps de l'évaluation externe avec une équipe qui n'a rien à voir avec l'AEFE.

Dès que les trois membres du CEE auront pris contact avec le lycée, le proviseur reviendra vers la communauté scolaire pour préciser le calendrier, les modalités de travail et les actions qu'il conviendra de mettre en place.

Quelques documents

- [CEE - EFE - 1 Cadre général de l'évaluation](#)
- [CEE - EFE - 2 Guide de l'auto-évaluation](#)
- [CEE - EFE - 3 Cahier des charges de l'évaluation externe](#)
- [CEE - EFE - 4 Charte de déontologie de l'évaluation externe](#)
- [CEE - EFE - 5 Boîtes à outils](#)

7. Questions diverses

Personnels

Les cours pour débutants : où en est le recrutement du nouvel enseignant de DAF ? Les dispositifs en FLE et DAF sont-ils l'objet de retours de la part des parents ?

Actuellement, nous étudions la possibilité de réorganiser les emplois du temps avec les professeurs et la directrice de l'école et nous évaluons les besoins globaux en DAF. S'il s'avère nécessaire de renforcer le dispositif, nous verrons comment y répondre au mieux.

Les salaires : l'augmentation des salaires des PDL - on nous a cité un chiffre de 2,5% pour 2023 - tient-elle compte de l'inflation ? Y a-t-il déjà eu des augmentations de salaires en 2022 ?

La réponse détaillée à cette question a été faite en séance. En synthèse, oui, cette augmentation tient compte du contexte inflationniste que nous connaissons. L'année dernière, en 2022, les personnels de droit local n'ont pas été augmentés.

Le projet 50/50 : les personnels vont-ils être sollicités pour y réfléchir en amont ? Dans un tel dispositif, que deviennent les enseignants français ? A-t-on déjà un échéancier pour la mise en œuvre ?

La question a été abordée en séance dans la partie bilan de la mise en œuvre du nouveau parcours langue. Le bilan de la mise en œuvre du parcours langues se fait et continuera à se faire avec les enseignants. Les évolutions à venir tiendront nécessairement compte des différents bilans.

Les commandes de matériel : quelle est la répartition du budget commande de matériel par catégorie (enseignement, cantine, étude, maternelle....) ? Les études en particulier ont-elles un budget et quelle en est la hauteur ?

Pour l'année 2022, un budget de 2 600 € est consacré aux études dont 500 € pour les jeux de cour. Le solde est réparti sur une base de 100 € par groupe d'étude et un peu plus pour les groupes d'étude jusqu'à 17h.

Quand élaborerons-nous le calendrier scolaire 2023-2024 ?

Les réunions de travail commenceront dès que possible. Le calendrier sera voté au prochain conseil d'établissement, jeudi 16 mars 2023.

Parents

RAS

Elèves

RAS

Fin de séance à 22h05

Madame Carole LANGLOIS



Représentante des personnels

Monsieur Alain HOUILLE



Proviseur

